

étrangères devraient s'en retirer à moins d'y être à la demande du gouvernement libanais. Les Canadiens ont été consternés à l'annonce du dernier attentat des terroristes dont l'attaque contre l'ambassade des États-Unis à Beyrouth vient de faire tant de victimes.

Nous appuyons fermement une résolution juste et globale du différend israélo-arabe fondée sur la résolution 242 du Conseil de sécurité, laquelle prévoit le droit de tous les États, dont Israël, à vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous voulons également que soient reconnus les droits légitimes des Palestiniens, y compris leur droit à une patrie à l'intérieur d'un territoire nettement défini, soit la Rive occidentale et la Bande de Gaza.

Nous ne devons pas perdre de vue que les forces de maintien de la paix et les missions d'observation des Nations Unies continuent d'être essentielles dans un certain nombre de régions perturbées. Tous les États membres ont la responsabilité de contribuer au soutien de ces opérations. Nous demandons notamment aux États membres de répondre positivement au Secrétaire général lorsqu'il demande de nouvelles contributions volontaires pour la Force de maintien de la paix de l'ONU à Chypre. Si les forces de maintien de la paix peuvent contribuer à réduire le risque d'un conflit ouvert, une paix durable ne pourra être obtenue que par un compromis politique raisonnable. Dans cet esprit, nous nous réjouissons de la participation constructive des dirigeants des deux communautés chypriotes aux négociations sans contact direct qui ont eu lieu au cours des deux dernières semaines sous l'égide du Secrétaire général. Nous applaudissons à la reprise de ces échanges le mois prochain et nous incitons les parties à saisir cette occasion de réaliser des progrès vers un règlement juste et durable.

Monsieur le Président, nous sommes tous vivement conscients de l'interaction qui existe entre les forces politiques et économiques qui influent sur l'environnement global. Quel est le bilan du système multilatéral sur le plan économique?

La crise de la dette a sérieusement touché nombre de pays en développement. Les effets d'un endettement très lourd sur l'avenir économique de tant de pays en développement, le bien-être de leurs populations et la santé de l'ensemble du système financier international doivent rester au premier plan des préoccupations de la communauté internationale. Les pays industriels devront poursuivre leurs efforts pour assurer la consolidation de la reprise et son extension à tous les pays, aussi bien développés qu'en développement.

Le Canada souscrit à l'élargissement des efforts multilatéraux de stabilisation de l'endettement en conformité